

Fiche Produit relative aux Qualités et Caractéristiques Environnementales

Irtop S

Application des articles 13-I et 13-II de la loi AGEC ; décret relatif à l'information du consommateur sur les Qualités et Caractéristiques Environnementales (QCE) des produits générateurs de déchets

Qualités et Caractéristiques Environnementales du Produit

III – Incorporation de matière première recyclée • Produit ne contenant pas de matière recyclée

IV – Emploi de Ressources renouvelables • Fabriqué avec plus de 12% d'énergie renouvelable

VI – Recyclabilité • Filière de recyclage du produit fini non identifié à ce jour

IX – Présence de substances dangereuses • Ne contient pas de substance extrêmement préoccupante (SVHC selon le Règlement Européen REACH) dont la teneur est supérieure ou égale 0,1%
• Pas de présence de perturbateurs endocriniens connus à ce jour

Qualités et Caractéristiques Environnementales de l'Emballage

III – Incorporation de matière première recyclée • Emballage ne contenant pas de matière recyclée

IV – Emploi de Ressources renouvelables • Emballage ne contenant pas de ressources renouvelables ou n'utilisant pas d'énergie renouvelable

V – Possibilités de réemploi • Emballage recyclable via la collecte EcoDDS

VI – Recyclabilité • Emballage recyclable via EcoDDS

IX – Présence de substances dangereuses • Ne contient pas de substance extrêmement préoccupante (SVHC selon le Règlement Européen REACH) dont la teneur est supérieure ou égale 0,1%
• Pas de présence de perturbateurs endocriniens connus à ce jour